



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022



RAPPEL :

Préalablement au budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation financière.

La loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 a rappelé l'obligation prévue dans la loi Notre de présenter un rapport sur les orientations budgétaires, le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précise le contenu de ce rapport :

- Orientations budgétaires envisagées par la collectivité sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes
- Présentation des engagements pluriannuels notamment en investissement
- Informations relatives à la structure et la gestion de la dette
- Informations relatives aux effectifs et aux dépenses de personnel au titre de l'exercice en cours ou le cas échéant du dernier exercice connu (structure des effectifs, dépenses de personnels, ...)

CONTEXTE GENERAL

ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

* La situation mondiale et de la zone euro

« Même si le pic de croissance est passé, la croissance mondiale 2021 sera forte. Une décélération de la croissance va maintenant s'opérer pour se rapprocher progressivement de la croissance tendancielle d'avant-crise. » affirme Alain Henriot, responsable des Etudes économiques au sein de La Banque Postale.

À quoi pourrait ressembler la reprise économique

Prévision de l'évolution annuelle du PIB réel par pays/région *



* en date de janvier 2021.
Source : Banque mondiale



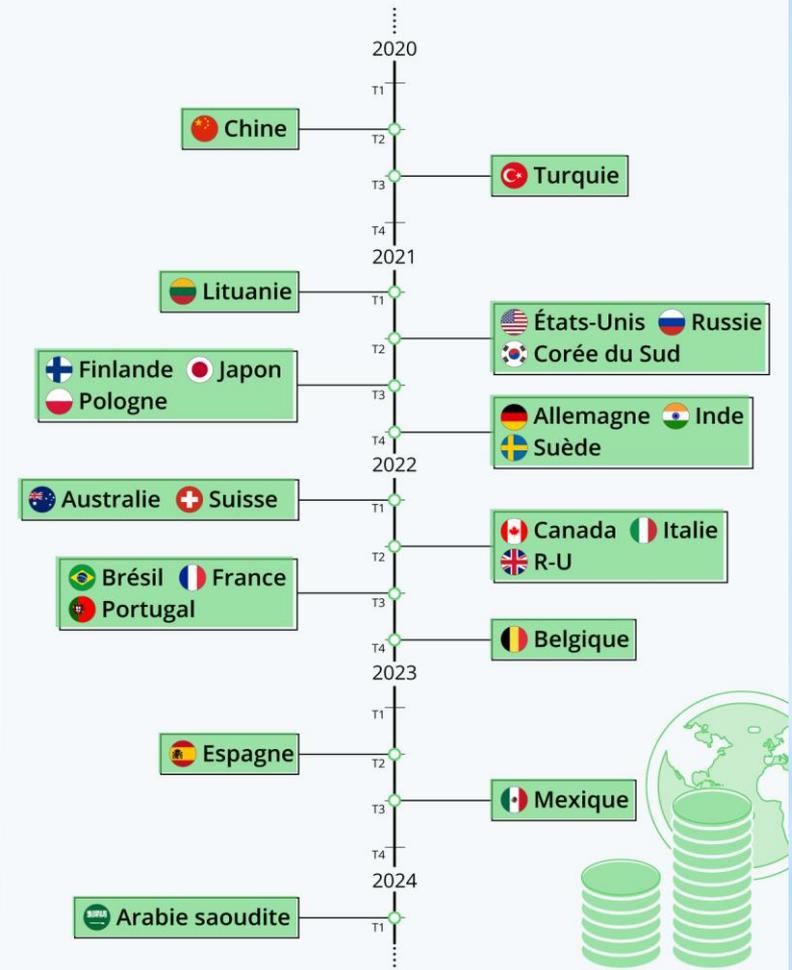
* Une reprise économique à géométrie variable

La vitesse de la reprise économique est très inégale dans le monde, certains pays ayant déjà retrouvé leur niveau de PIB par habitant d'avant la crise, tandis que d'autres prendront encore plusieurs mois, voire plusieurs années, à se remettre du choc de la pandémie.

Comme l'expliquent les économistes, la rapidité de la reprise dépendra notamment de l'efficacité des campagnes de vaccination, de la solidité des infrastructures sanitaires et des systèmes de soin, ainsi que du niveau de soutien des gouvernements sur le plan économique et financier.

Une reprise économique à vitesse variable selon les pays

Trimestre après lequel les pays sélectionnés ont/auront retrouvé leur niveau de PIB par habitant pré-pandémie *



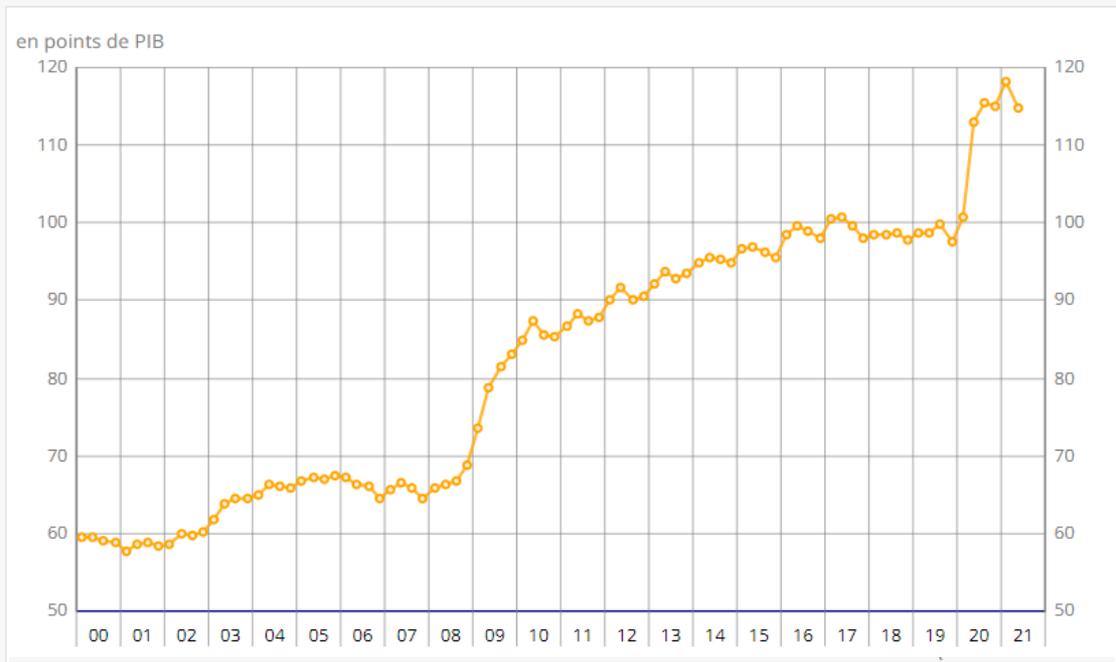
* Données/prévisions en date du T2 2021. Retour à un niveau pré-pandémie : hausse durable du PIB réel par habitant à un niveau supérieur à celui du T4 2019. Source : OCDE

CONTEXTE NATIONAL

* Evolution de la dette nationale

À la fin du deuxième trimestre 2021, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 762,0 Md€, soit 114,9 % du PIB (118,1 % à la fin du trimestre précédent, la baisse étant principalement due au rebond du PIB lié à la reprise économique).

Dettes au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



	2020T2	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2
Ensemble des adm. publiques	2633,8	2670,0	2649,3	2738,3	2762,0
en point de PIB (*)	113,0%	115,4%	115,0%	118,1%	114,9%

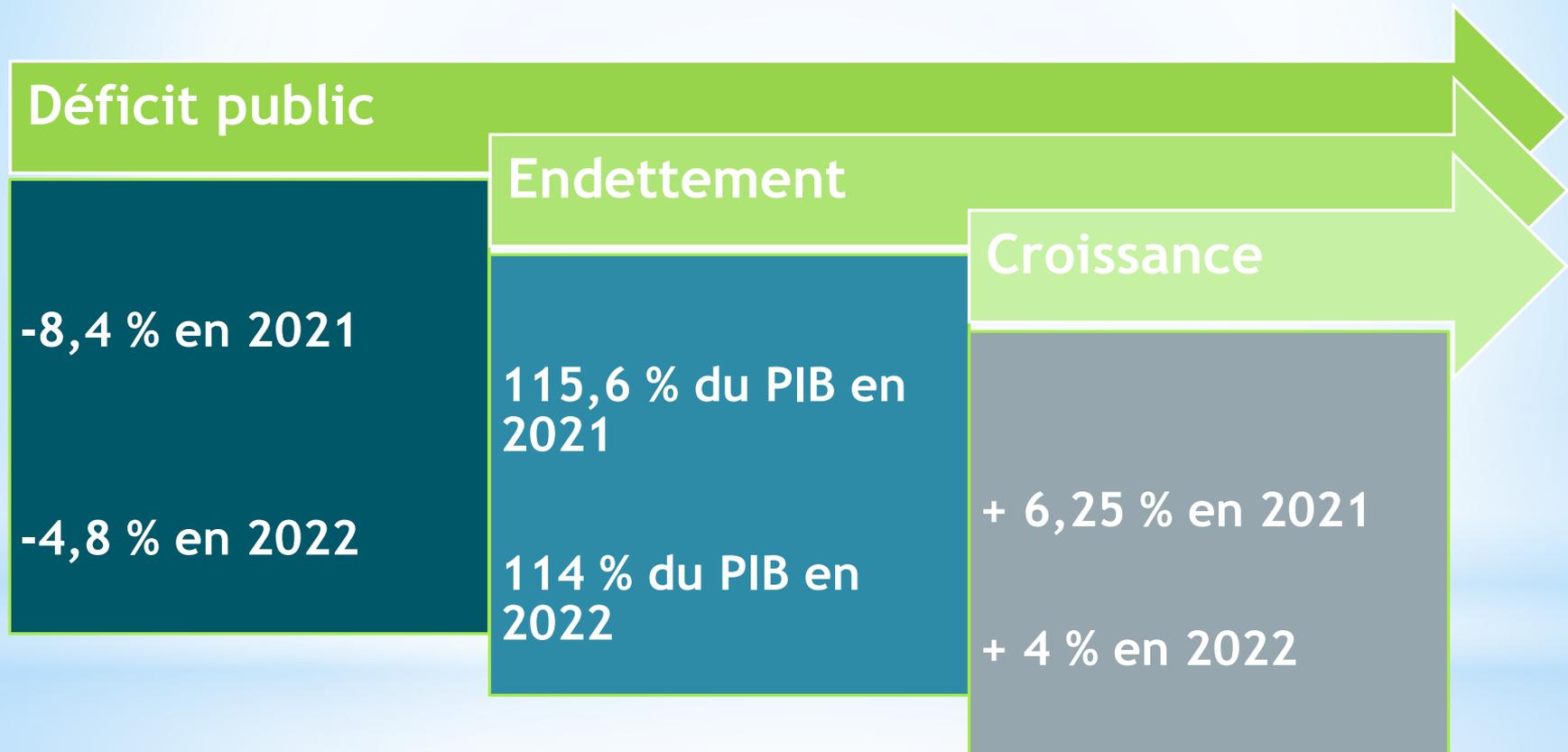
* *Le rôle des administrations publiques dans l'absorption de la crise*

(en milliards d'euros)

	2020T2	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2
Ensemble des adm. publiques	2633,8	2670,0	2649,3	2738,3	2762,0
en point de PIB (*)	113,0%	115,4%	115,0%	118,1%	114,9%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	2067,0	2102,7	2084,8	2146,1	2166,1
Organismes divers d'adm. centrale	63,7	63,6	63,6	64,2	61,5
Administrations publiques locales	216,4	216,6	229,8	230,7	233,3
Administrations de sécurité sociale	286,7	287,1	271,1	297,3	301,1

Source : insee

** Les projections (déficit, endettement et croissance)*



RETROSPECTIVE FINANCIERE DE 2021

Le transfert de la compétence mobilité

- * Une nécessité de clôturer le budget annexe transport à vocation sociale
- * Modulation de l'attribution de compensation de la ville de Gien au regard du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

	2015	2016	2017-2020	2021	2022 à 2028	à partir de 2029
AC Mensuelle	327 730,58 €	198 538,34 €	198 138,34 €	188 086,87 €	175 999,05 €	177 784,76 €
AC Annuelle	3 932 767,00 €	2 382 460,09 €	2 377 660,09 €	2 257 042,41 €	2 111 988,58 €	2 133 417,15 €

- * Transfert des biens de la ville de Gien à la communauté des Communes Giennoises.

Les dotations 2021

Au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), la ville de Gien perçoit de la dotation forfaitaire (DF) et de la dotation de solidarité urbaine (DSU). Depuis 2019, l'enveloppe de DGF reste stable mais l'État opère des ventilations au sein des différentes enveloppes.

	2019	2020	2021	Cumul sur la période
Montant DGF	1 721 065 €	1 684 000 €	1 629 543 €	5 034 608 €
Montant DF	1 190 389 €	1 112 220 €	1 023 667 €	3 326 276 €
Montant DSU	530 676 €	571 780 €	605 876 €	1 708 332 €
évolution DF %/an	-6,57%	-7,96%	-14,53%	
évolution DF €/an	-78 169 €	-88 553 €	-166 722,00 €	
évolution DSU %/an	7,75%	5,96%	13,71%	
évolution DSU €/an	41 104 €	34 096 €	75 200,00 €	
évolution DGF %/an	-2,15%	-3,23%	-5,39%	
évolution DGF €/an	-37 065 €	-54 457 €	-91 522 €	

La COVID

* Le bilan de la crise sanitaire sur les finances de la Ville de Gien

Les dépenses concernant la crise sanitaire s'élèvent 72 577,22 € hors le centre de vaccination.

Pour le centre de vaccination, du 18 janvier au 31 août, le coût est de 187 922,87 €. Ces dépenses sont remboursées par l'ARS.

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services		1 222 245,29 €	
73	Impôts et taxes		10 737 446,86 €	
74	Dotations et participations		2 330 593,43 €	
75	Autres produits de gestion		137 291,91 €	
013	Atténuation de charges		10 809,60 €	
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		215 797,26 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		4 589,50 €	
002	Excédent reporté (dont résultat SITS)			
011	Charges à caractère général	3 152 611,24 €		
012	Charges de personnel	7 200 788,21 €		
65	Autres charges de gestion	1 408 104,17 €		
014	Atténuation de produits	379 799,00 €		
66	Charges financières	220 703,05 €		
67	Charges exceptionnelles	1 046,41 €		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	735 805,54 €		
	TOTAL FONCTIONNEMENT	13 098 857,62 €	14 658 773,85 €	1 559 916,23 €

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 624 502,94 €	
13	Subventions d'investissement		364 927,81 €	
16	Emprunts et dettes assimilées		2 008 000,00 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		735 805,54 €	
041	Opérations patrimoniales			
23	Immobilisations en cours			
27	Autres immobilisations financières			
001	Excédent reporté			
13	Subventions d'investissement	7 986,00 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	894 164,95 €		
20	Immobilisations incorporelles	37 321,82 €		
204	Subventions d'équipement versées	37 500,00 €		
21	Immobilisations corporelles	652 813,70 €		
23	Immobilisations en cours	441 848,63 €		
27	Autres immobilisations financières			
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 589,50 €		
041	Opérations patrimoniales			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
001	Déficit reporté	1 724 175,47 €		
	TOTAL INVESTISSEMENT SANS LES RAR	3 800 400,07 €	4 733 236,29 €	932 836,22 €

COMPTE ADMINIS- TRATIF 2020

LE PRELEVEMENT FPIC

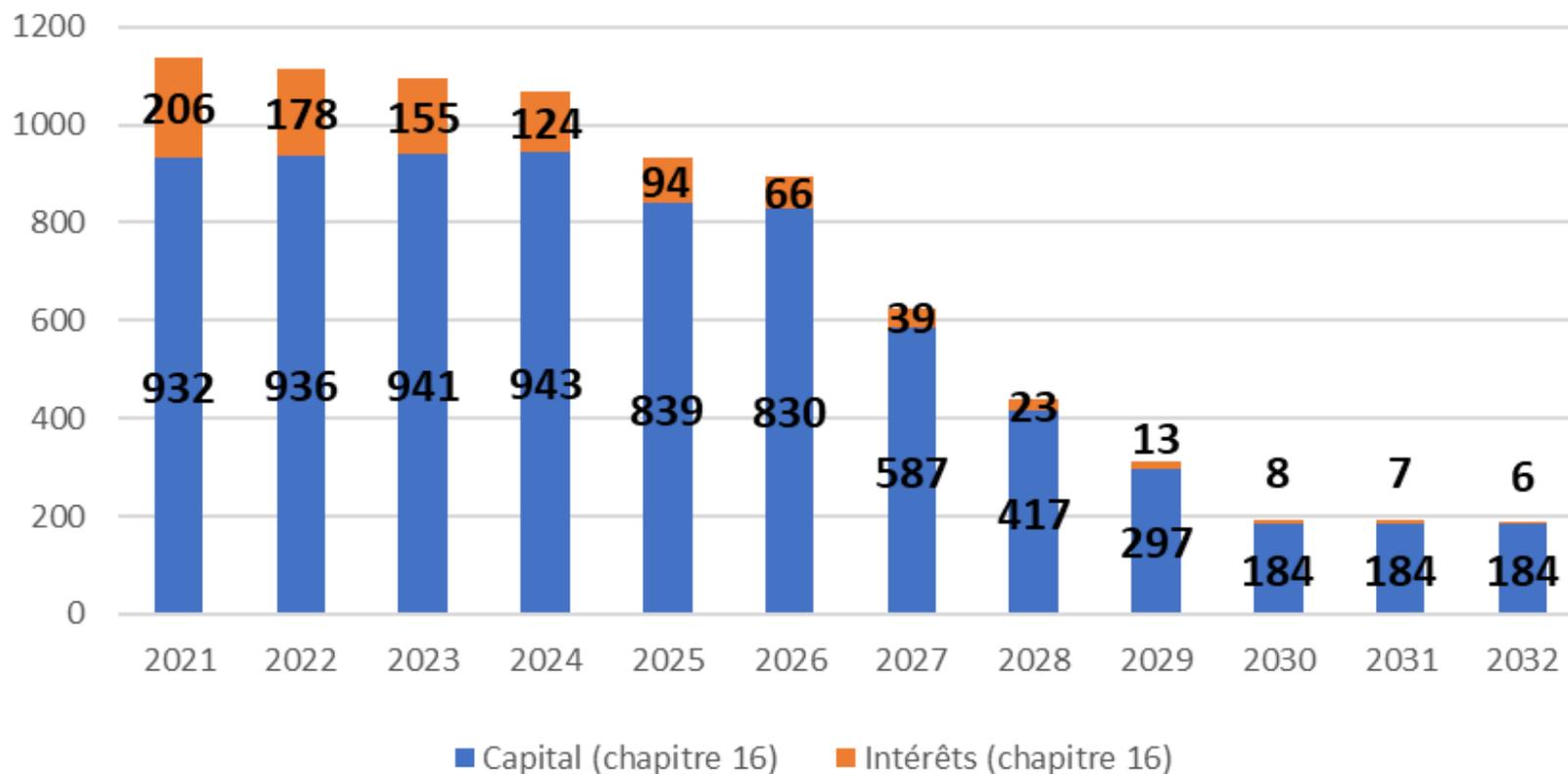
	2018	2019	2020	2021	Écart en € 2018/2021	Écart en % 2018/2021	Écart en € 2020/2021	Écart en % 2020/2021
CIF	0,508081	0,508113	0,499180	0,499461		-1,70%		0,06%
Montant du prélèvement FPIC	1 175 960 €	1 221 301 €	1 223 919 €	1 288 199 €	+ 112 239 €	9,54%	+ 64 280 €	5,25%
Prélèvement EPCI	597 483 €	620 559 €	610 957 €	643 404 €	+ 45 921 €	7,69%	+ 32 447 €	5,31%
Prélèvement Communes	578 477 €	600 742 €	612 962 €	644 795 €	+ 66 318 €	11,46%	+ 31 833 €	5,19%
Boismorand	17 871 €	18 657 €	19 051 €	20 367 €	+ 2 496 €	13,97%	+ 1 316 €	6,91%
Les Choux	10 962 €	11 490 €	11 658 €	12 287 €	+ 1 325 €	12,09%	+ 629 €	5,40%
Coullons	47 801 €	49 437 €	50 320 €	52 599 €	+ 4 798 €	10,04%	+ 2 279 €	4,53%
Gien	360 431 €	372 681 €	379 215 €	398 067 €	+ 37 636 €	10,44%	+ 18 852 €	4,97%
Langesse	1 897 €	1 978 €	2 001 €	2 164 €	+ 267 €	14,07%	+ 163 €	8,15%
Le Moulinet-sur-Solin	3 066 €	3 090 €	3 083 €	3 198 €	+ 132 €	4,31%	+ 115 €	3,73%
Nevoy	24 681 €	25 790 €	26 514 €	28 073 €	+ 3 392 €	13,74%	+ 1 559 €	5,88%
Poilly-lez-Gien	49 328 €	52 120 €	53 665 €	56 836 €	+ 7 508 €	15,22%	+ 3 171 €	5,91%
Saint-Brisson-sur-Loire	18 852 €	19 821 €	20 158 €	21 081 €	+ 2 229 €	11,82%	+ 923 €	4,58%
Saint-Gondon	20 813 €	21 733 €	22 375 €	23 551 €	+ 2 738 €	13,16%	+ 1 176 €	5,26%
Saint-Martin-sur-Ocre	22 775 €	23 945 €	24 922 €	26 572 €	+ 3 797 €	16,67%	+ 1 650 €	6,62%

Évolution du CIF

2018	2019	2020	2021
0,508081	0,508113	0,499180	0,499461

Gestion de la dette

Plan d'extinction de la dette BP en K€



Au 31/12/2021, le stock de dette du BP est de 8 047 956,41€

FINANCES PUBLIQUES
PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR 2022

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022

* Le coefficient d'actualisation des bases fiscales

Un coefficient d'actualisation des bases fiscales d'un minimum de 2,4 % annoncé pour 2022. Ce coefficient est calculé principalement à partir de l'indice des prix à la consommation hors tabac. Pour le moment, les discussions parlementaires n'évoquent pas ce sujet.

Pour les collectivités territoriales, il s'agit d'une information intéressante.
Pour les contribuables, il s'agit d'une mauvaise nouvelle.

À l'aune de l'élection présidentielle de l'année 2022, un débat devrait légitimement naître.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022

* La DGF

Article 11 du PLF 2022 : Stabilité globale de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à hauteur de 26.7 Md €.

Ce périmètre constant au regard des estimations de l'évolution des prix hors tabac pour 2022 de +1,5% - **La dégradation se poursuit.**

Par ailleurs, l'article 47 du PLF, prévoit comme chaque année des mouvements internes. La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) vont individuellement se voir bonifier de 95 M€ au détriment de la dotation forfaitaire.

Pour rappel, la DSU et la DSR avaient été bonifiées de 90 M€ sur l'exercice 2021,

Pour la ville de Gien, il s'agira d'une nouvelle perte de dotation d'environ 45 K€.
Une perte importante de DF au profit d'une évolution à la hausse de la DSU.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022

* La réforme des indicateurs financiers

Article 47 du PLF 2022 prévoit aussi la réforme des indicateurs financiers du fait de la réforme de la TH.

POTENTIEL FINANCIER AUJOURD'HUI

*Bases directes locales X taux moyens nationaux
(TH, TFPB, TFPNB, CFE)*

*+ produits réels de la fiscalité économique
(CVAE, IFER, TASCOT, TAFNB)*

*+ FNGIR, DCRTRP, prélèvements communaux sur
le produit des jeux, contribution sur les eaux
minérales, redevances des mines,....*



POTENTIEL FINANCIER DEMAIN

Ajout de plusieurs taxes :

- + majoration de TH sur les résidences secondaires*
- + imposition forfaitaire sur les pylônes*
- + taxe locale sur la publicité extérieure*
- + DMTO (moyenne sur les trois dernières années)*
- + fraction de TVA perçue par l'EPIC au prorata de la population*

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022

* La réforme des indicateurs financiers

Article 47 du PLF 2022 prévoit aussi la réforme des indicateurs financiers du fait de la réforme de la TH.

EFFORT FISCAL AUJOURD'HUI

*Produit fiscal réel perçu sur le territoire
de la commune
(TH, TFPB, TFPNB, TATFPNB, TEOM/REOM pour
l'ensemble du bloc communal)*

/

Potentiel fiscal



EFFORT FISCAL DEMAIN

*Produit fiscal réel perçu sur le territoire par la
commune (sans prise en compte des produits
perçus par l'EPCI sur le territoire de la commune,
et sans prise en compte de la fiscalité OM)*

/

Potentiel fiscal

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2022

* Les subventions d'investissement :

Au regard des premiers échanges, l'enveloppe de DETR devrait être constante soit à hauteur de 1,046 Md€ tandis que la DSIL devrait être réabondée de 337 M€ pour venir abonder les CRTE.

Dans les faits, les subventions au profit des collectivités locales ne devraient pas évoluer.

SITUATION PROSPECTIVE DE LA VILLE DE GIEN ET HYPOTHESES POUR LE BUDGET 2022

* RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- **Chapitre 70 : Ventes de produits** (les marchés, parking Jean-Jaurès, manifestations, école de musique, restauration des personnes âgées...). + 3,7 % soit 1 290 K€ pour retrouver l'équilibre du CA 2019.

- **Chapitre 73 : Impôts et taxes.** 0%

La Taxe d'Habitation (TH) est compensée intégralement via le transfert de la taxe foncière des départements et les compensations fiscales de la TH sont intégrées.

- **Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations**

Malgré la majoration de la DSU, l'enveloppe globale de DGF pour la ville de Gien risque de diminuer d'environ 45 K€ soit - 2,8 %.

- **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante**

Location de salle et des bâtiments. 0%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **Chapitre 011 - Charges à caractère général : 0 %**. Ce scénario en dessous de l'inflation prévisionnelle 2022 permet une atténuation de l'effet ciseau entre les recettes et les dépenses.
- **Chapitre 012 - Charges de personnel : + 0,5 %**. Ce scénario découle de la prospective financière du mandat. Par ailleurs, une prospective RH est en cours de réalisation.
- **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : + 1 % soit 15 K€**. (Indemnité Elus + Cotisations, subventions aux associations, subvention au CCAS). Cette augmentation s'explique par une provision des subventions exceptionnelles versées durant l'année.

RECETTES INVESTISSEMENT

Au regard de la proposition des orientations budgétaires, les recettes d'investissement doivent se découper comme suit :

Sur le mandat

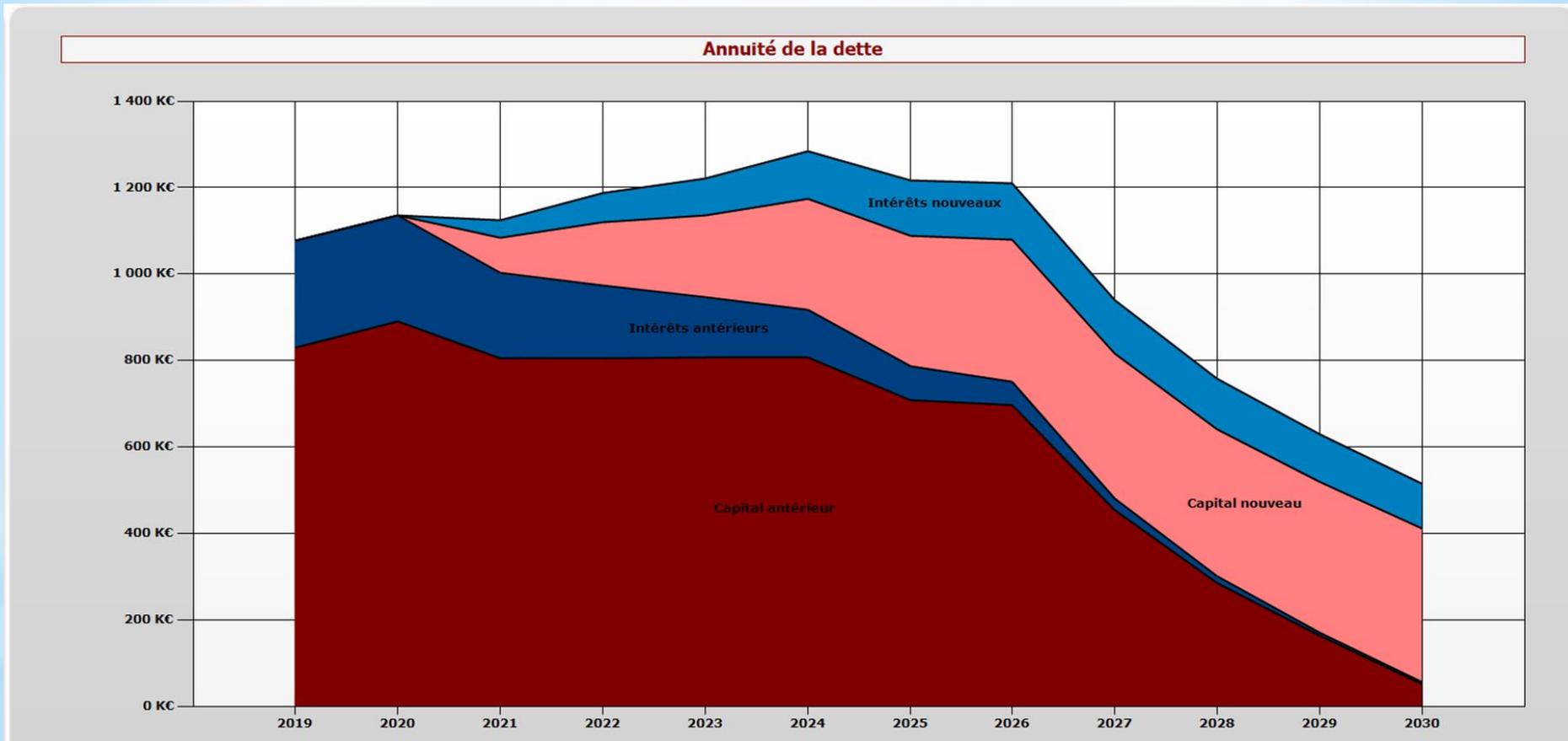
Description	Montant TTC
Emprunt (2021 - 2026) pour 10,8 M€ de projets	5 500 000 €
FCTVA (16,40% sur environ 70% des dépenses d'investissement (1,8M€))	1 239 840 €
Subventions (=entre 15-20% / an)	1 350 000 €

Par an

Description	Montant TTC
Emprunt	5 500 000 €
2021	1 500 000 €
2022	1 000 000 €
2023	1 500 000 €
2024	1 000 000 €
2025	500 000 €
2026	- €
FCTVA / an (de 2021 à 2026)	206 640 €
Subventions /an (=entre 15-20% / an entre 2021 et 2026)	225 000 €

Le taux de subvention 2021 est plus important que simulé. La ville de Gien aura besoin d'emprunter au maximum 500 K€ sur l'exercice 2021.

L'évolution de la dette



DEPENSES INVESTISSEMENT

PPI sans les retours des commissions en cours de retours. Il sera actualisé à la suite de l'arbitrage budgétaire. La ville de Gien projette de voter 1,8 M € d'investissement dans le cadre de son budget 2022.

	<u>RAR 2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>
Estimation de l'enveloppe à investir (selon le DOB 2021)		2 224 447 €	1 800 000 €	1 800 000 €	1 800 000 €	1 800 000 €	1 800 000 €
Total dépenses (1+2+3)		2 782 795 €	2 607 353 €	1 198 400 €	653 400 €	634 400 €	639 400 €
Dépenses récurrentes (1)	- €	309 000 €	298 800 €	298 400 €	303 400 €	284 400 €	289 400 €
Logiciel métier	- €	45 000 €	50 000 €	50 000 €	55 000 €	55 000 €	60 000 €
Renouvellement des outils informatiques	- €	15 000 €	14 800 €	14 400 €	14 400 €	14 400 €	14 400 €
Décorations de Noël + Chalets	- €	49 000 €	34 000 €	34 000 €	34 000 €	15 000 €	15 000 €
Voirie cpt municipale	- €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Dépenses pour besoins matériels (2)	- €	304 678 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Demandes des services (hors projets)	- €	287 178 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
15 défibrillateurs		17 500 €					
Dépenses pour projets (3)	1 295 148 €	2 169 117 €	2 058 553 €	650 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Réseau électriques (bornes, coffres...)		95 000 €			- €		
Création de jardins familiaux quartier Montoires (69K de subvention notifiée ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires) +46 434 France Relance mais l'enveloppe + au BS		172 772 €					
Aménagement et rénovation de l'ancien Hôtel de Ville (393 500 subvention notifiée DSIL 2ème vague) + 236 100 % de DETR 2021 (=80% de financement) AP/CP		593 000 €	351 000 €				
Acquisition du bâtiment de La Poste (180 K€ DSIL 2ème vague)	300 000 €		- €				
Renovation groupe scolaire École de la Gare (Demande de DSIL 2021 - 396 K€) Inscription au BS - 630 576 €		630 576 €					
Investissement Écoles		71 200 €					
PPI écoles		École de la Gare	Les Montoires En cours de chiffrage	?	?		
Requalification et sécurisation parcs Montricon/montoires		- €	997 553 €				
Réfection couverture Cuiry tranche 2 (Demande de DSIL 2021)		- €		550 000 €			
Remplacement éclairage en LED de la salle Cuiry (subvention possible)		- €					
Étude signalétique/jalonnement centre ville (ACV/ORT-action cœur de ville et opération de revitalisation du territoire)		18 000 €					
Étude d'aménagement du cimetière		- €	- €	- €	- €	- €	- €
City stade (chaque année) subvention en attente de notif		40 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Construction des terrains de badminton (10 600 € de subvention de la fédération)		23 069 €					
Travaux satde Louis Boyer (Club House du Gam, aménagement)		68 500 €					
Restauration de la Maison des Alix (en attente de la notification de la DRAC 272 K€ - La Direction régionale des affaires culturelles)	954 543 €	- €	550 000 €				
Destruction de l'ex intermarché (CRST 2020 144K€)	40 606 €	- €					
Requalification du Centre Anne de Beaujeu (12M ?)			?	?	?	?	
Aménagement du centre administratif (2M ?)			?	?	?	?	?
Cuisine centrale (2,130M + fonctionnement ?)			?	?	?	?	?
Création d'un parcours patrimoniale (subvention)		- €					
ANRU (sub 2021 : 75K - attendre les prochaines discussions)		325 000 €					
Préemption du 74 rue Bernard Palissy (Rajouter 5 000 € au BS)		32 000 €					
CSU		60 000 €	60 000 €				
Arrabloy - Square		40 000 €					

RETOUR DES COMMISSIONS

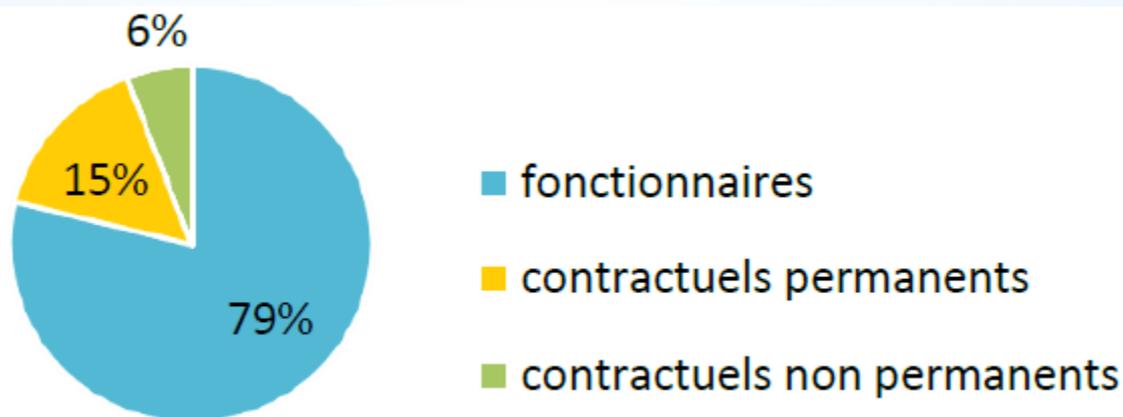
	Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
	1	15	30	1	15	31	1	15	30	1	15	31
	← Phase préparatoire →			← Phase de construction du budget →			← Phase arbitrage par l'exécutif →					
				← Préparation du DOB/ROB →								
Ville de Gien	Commission des finances mardi 28 septembre			Commission des finances - DOB Mercredi 20 octobre			Commission des finances - Vote du budget jeudi 30 novembre			Assemblée plénière mercredi 01er décembre		
				Majorité lundi 04 octobre			Majorité lundi 25 octobre			Majorité lundi 13 décembre		
				Conseil municipal mercredi 06 octobre			Assemblée plénière mardi 26 octobre			Conseil municipal mercredi 15 novembre		

L'ÉVALUATION DU SCHÉMA DE MUTUALISATION

Gestion du personnel

Evolution des effectifs :

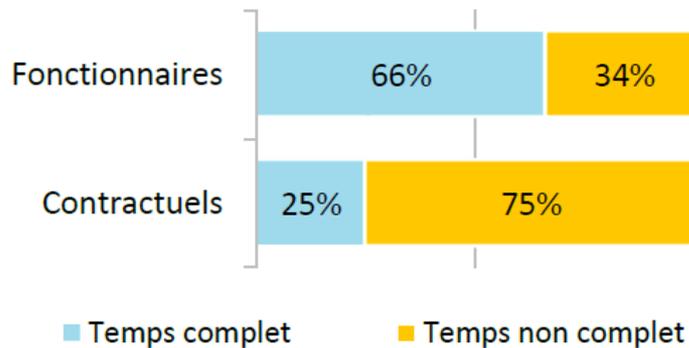
	Au 31/12/2014		Au 31/12/2015		Au 31/12/2016		Au 31/12/2017		AU 31/12/2018		AU 31/12/2019		AU 31/12/2020	
	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP						
CDCG	63	61	197	193	196	189	196	190	204	195	203	191	195	189
Ville de Gien	336	312	185	162	175	149	170	144	157	130	160	134	161	137
TOTAL	399	372	382	354	371	338	366	334	361	324	363	324	356	326



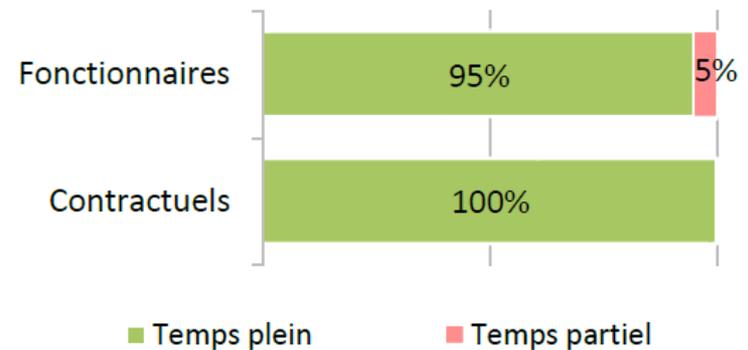
Gestion du personnel

Structure du personnel:

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



➔ Les 3 filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Médico-sociale	64%	100%
Animation	57%	75%
Culturelle	53%	100%

➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

0% des hommes à temps partiel
7% des femmes à temps partiel

Gestion du personnel

Pyramide des âges :

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 47 ans

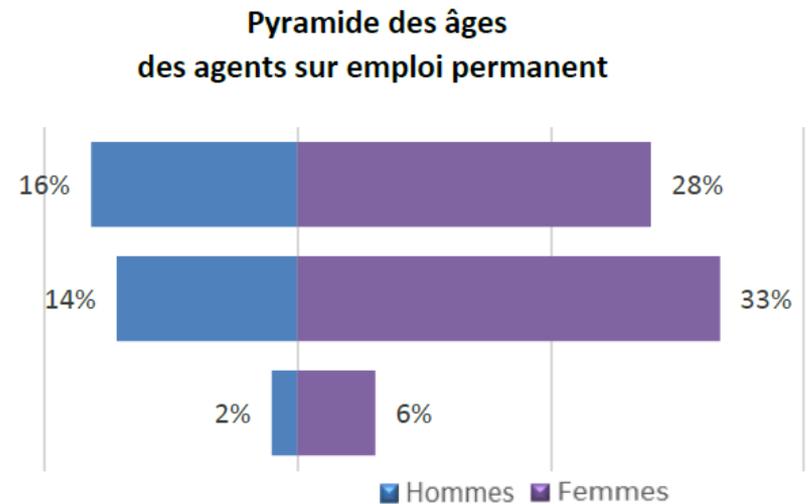
Âge moyen*	
des agents permanents	
Fonctionnaires	48,39
Contractuels permanents	39,17
Ensemble des permanents	46,89

Âge moyen*	
des agents non permanent	
Contractuels non permanents	44,72

de 50 ans et +

de 30 à 49 ans

de - de 30 ans



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Gestion du personnel

Rémunération :

➔ Les charges de personnel représentent 54,99 % des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement*	13 095 611 €	Charges de personnel*	7 200 788 €	➔	Soit 54,99 % des dépenses de fonctionnement
<i>* Montant global</i>					
Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :	3 382 496 €	Rémunérations des agents sur emploi non permanent :			
Primes et indemnités versées :	165 050 €	81 605 €			
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	14 167 €				
Nouvelle Bonification Indiciaire :	18 841 €				
Supplément familial de traitement :	18 271 €				
Indemnité de résidence :	0 €				